

*Le journal du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur*

## SOMMAIRE

Mesures d'urgence au 1 <sup>er</sup> juillet .....	3
Coopérative d'habitation l'Horizon nouveau .....	3
Le Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec.....	4
Éco-Quartier .....	5
Les programmes de rénovation.....	6
La campagne « Passe- moi ton bail ! ».....	7
Bloc-note communautaire.....	8
Coordonnées du Comité.....	8

## Une deuxième publication dans tout le quartier pour le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur!

Publié à l'ensemble du quartier pour la première fois en janvier dernier, le Carillon du quartier Saint-Sauveur vous revient avant la période estivale avec un nouveau nom, mais toujours rempli de nouvelles et d'idées alternatives pour le quartier.

Pourquoi en avoir changé le nom? Simple-ment pour marquer la distinction entre le bulletin de liaison aux membres du Comité, le Petit Potin, et le journal distribué à l'ensemble des ménages du quartier.

La présente édition porte, entre autres, sur une période importante dans l'imaginaire collectif québécois: le 1<sup>er</sup> juillet, fête nationale du déménagement. En effet, nombreux sont les ménages qui changeront d'adresse à cette date et malheureusement nombreux seront ceux qui se retrouveront sans logis (en page 3). Dans la même veine, plusieurs propriétaires profiteront du départ de leurs locataires pour augmenter considérablement le loyer du logement. Sachez que des recours existent pour les locataires qui emménageront et qui douteront de la véracité de l'information contenu dans la section G de leur bail (en page 7).

L'arrivée de l'été nous permet également de retrouver un coup d'œil net sur l'aspect extérieur des bâtiments du quartier. Il devient alors évident que la préservation du patrimoine bâti représente aussi un défi de taille dans Saint-Sauveur. De nombreux

immeubles sont âgés et nécessiteraient des investissements importants. Or, qu'en est-il des programmes de rénovation existants? Nous nous sommes penchés sur la question et vous donnons les réponses de notre enquête en page 6. Toujours dans le domaine de l'habitation, vous trouverez de l'information sur notre projet de coopérative d'habitation l'Horizon nouveau de Saint-Sauveur en page 3.

L'été est aussi synonyme de reprise des activités de compostage pour bon nombre de citoyens et citoyennes du quartier. Encore cette année, les gens d'Éco-Quartier enfourcheront leurs bicyclettes pour faciliter la mise en valeur de nos déchets organiques (en page 5). Éco-Quartier veut cependant aller plus loin encore cette année en installant des composteurs communautaires et en donnant des formations sur l'éco-citoyenneté.

Finalement, la publication de ce bulletin de liaison ne serait peut-être pas possible sans l'apport financier du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec, qui est en pleine campagne de financement. Une excellente initiative que nous vous invitons à découvrir en page 4.

Et n'oubliez pas Saint-Sauveur en fleurs le samedi, 3 juin prochain, à l'école Marguerite-Bourgeois! Bon été!

Etienne Grandmont

Organisme financé par:



Fonds de solidarité  
des groupes  
populaires  
de Québec

et par



Publication du  
Carillon avec la  
collaboration de



**Vous voulez réagir à l'un ou l'autre de nos articles? Écrivez-nous!  
Vous trouverez nos coordonnées à la dernière page du Carillon.**

Ressourcerie

# La Commode *Fripes et Trouvailles*

La Commode est une ressourcerie qui offre des produits récupérés et revalorisés.

Vous y trouverez :

Vêtements // Chaussures // Sport // Literie //  
Vaisselle // Peinture recyclée // Meubles //  
Décoration // Matelas neufs et usagés //  
Jeux et Jouets // Livres // et plus encore

De plus  
sur place ...

un service de couturière hors pair  
réparations, ajustements  
et confection !!!

**La Commode**  
*Fripes et Trouvailles*

Valide du 22 mai au  
25 juin 2006  
inclusivement

Sur présentation  
de ce coupon  
uniquement !

**Obtenez un  
2 pour 1 sur tout**

*\* excepté peinture et accessoires de peinture,  
création maison, produits équitables et  
produits de coordonnerie.*

\* Ne peut être jumelé à une autre promotion

**1975, rue Fleur-de-lys,  
Québec**

(derrière Encadrement Ste-Anne, boul. Hamel)

**accès facile via  
l'autobus numéro 12  
660-6000**



Tous nos produits sont récupérés et revalorisés

**1<sup>er</sup> juillet 2006:**

## **La Ville prendra-t-elle en charge les ménages à la rue?**

par Etienne Grandmont

**E**ncore cette année, plusieurs ménages risquent de se retrouver sans logis au 1<sup>er</sup> juillet. C'est que, malgré un taux d'inoccupation des logements locatifs de 1,4% dans la ville de Québec, les logements à faible loyer et plus particulièrement ceux qui correspondent aux besoins des familles, sont restés très rares.

À titre d'exemple, en 2005, le

taux d'inoccupation pour les logements de 3 chambres à coucher et plus était de 0,1% dans la basse-ville de Québec. Ce taux était de 0,0% pour les logements de deux chambres à coucher se louant moins de 400\$ par mois dans la ville de Québec.

La Ville de Québec défendra-t-elle les droits des mal-logés cet été? Fait-elle des pres-

sions au provincial pour que ce palier de gouvernement déblo-

que des fonds pour des mesures d'urgence au 1<sup>er</sup> juillet?

**Si vous croyez être sans-logis au 1<sup>er</sup> juillet, appelez-nous au 529-6158.** Plus de ménages se retrouveront sur nos listes, plus nous pourrons développer notre rapport de force et nous assurer que personne ne sera laissé pour compte.

## **La coopérative l'Horizon nouveau de Saint-Sauveur prête en 2007?**

### **L'appui de la population est demandé!**

par Claire Dubé

Depuis 2004, un groupe de requérants travaille d'arrache-pied pour combler des besoins urgents, pressants, essentiels en logements accessibles et décents. Il y a dans le quartier Saint-Sauveur une pénurie de logements neufs, abordables, accessibles et décents pour combler les besoins des familles du quartier. Il ne faut pas circuler longtemps dans les rues de Saint-Sauveur pour prendre conscience de l'état actuel des immeubles. Il y a un manque flagrant de grands logements pour accueillir des familles nombreuses et des personnes seules.

Déjà plus de 96 familles sont inscrites sur les listes de la coopérative l'Horizon nouveau de Saint-Sauveur et réclament un logement. Des familles avec enfants, des couples qui désirent s'installer ici, des personnes seules qui ont besoin d'un toit, pas de vivre dans un taudis!

La coopérative a demandé à la Ville de Québec de lui céder une partie du

terrain résidentiel lui appartenant dans le secteur de la rue Des Ardenes : il ne manque que les unités de logements que la ville doit accorder très prochainement aux coopératives qui ont déposé un projet. La coopérative l'Horizon nouveau serait la prochaine coopérative d'habitation à se voir attribuer ses précieuses unités. Elle pourrait ensuite démarrer la construction et offrir en 2007 les logements attendus.

Les budgets provinciaux pour la construction de logements sociaux ont été annoncés par la province et remis aux municipalités dont celle de la Ville de Québec.

Ensuite, les budgets transformés en unités de logements sont attribués par arrondissement. À titre d'exemple, l'année dernière, 75 unités de logements ont été attribuées dans l'arrondisse-

ment de la Cité.

Pour 2007, nous en réclamons 24 unités de logements pour notre projet de construction de la coopérative l'Horizon nouveau. C'est maintenant la responsabilité des conseillers municipaux dans chaque arrondissement de déterminer où iront les inestimables unités. Tous les membres de la coopérative et les citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, **vous êtes invités à faire pression auprès des décideurs afin que Saint-Sauveur ne passe pas à côté de ce projet** qui améliorera assurément la qualité de vie de plus d'une vingtaine de familles dans Saint-Sauveur. Et ce n'est pas en 2008 ni en 2009 que nous les voulons, c'est maintenant!



**Le Conseil d'arrondissement  
de La Cité**

**salue votre travail !**

Le Carillon du quartier Saint-Sauveur est distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur trois fois par année. Il vise à faire connaître à l'ensemble de la population du quartier du même nom la mission du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, qui est d'améliorer la vie sociale et briser l'isolement des citoyens et citoyennes, de regrouper les personnes pour défendre leurs droits et d'améliorer le quartier. Elle est également d'étudier, de promouvoir, de protéger et de développer, de toutes manières, les intérêts économiques, culturels, civiques et sociaux des citoyens et citoyennes. Équipe du Carillon : Etienne Grandmont, Claire Dubé et Denise Gameau. Correction: Carol-André Simard

# LE COÛT DE LA SOLIDARITÉ par Nicolas Lefebvre Legault

L'auteur est membre du conseil d'administration du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec.

Si vous pouvez lire ce journal aujourd'hui, c'est entre autre grâce au Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec\*. Huit groupes communautaires du centre-ville, dont le Comité des citoyen-ne-s du quartier Saint-Sauveur, sont en effet coalisés pour lever des fonds et financer la défense de droits.

*Le Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec lance sa 32<sup>e</sup> campagne annuelle de levée de fonds. Objectif 2006 : 53 000 \$*

Une étude récente du Secrétariat à l'action communautaire (SACA) révèle que les groupes de défense de droits reçoivent en moyenne 20 % de moins de l'État que les autres groupes communautaires. Dans la région de Québec, Centraide compense en partie pour certains groupes en finançant mieux la défense de droits que les autres secteurs de l'action communautaire. Reste tout de même un manque à gagner...

L'an dernier, les groupes ont reçu chacun 4 000 \$ du Fonds. Ce n'est pas la fin du monde mais ça peut faire la différence entre participer à une manif, organiser une action, imprimer un journal... ou pas.

L'argent redistribué a servi dans des luttes sur les fronts du logement, de la lutte à la pauvreté, de l'aménagement urbain, de l'information alternative, de la culture populaire, de l'environnement et des droits des détenues.

Le problème, c'est que les principales donatrices du Fonds, les communautés religieuses, ont annoncé un retrait progressif. Cette année, le Fonds ne pourra pas faire de demande à l'organisme qui centralise toutes les demandes auprès des centaines de communautés religieuses de la province. À la place, chaque membre du Fonds est invité à

jeux.

Le défi pour les prochaines années sera de renouveler la base citoyenne contribuant au Fonds de solidarité et de traduire en espèces sonnantes et trébuchantes la solidarité affichée des syndicats envers les groupes populaires. Actuellement, une centaine de «vieux de la vieille» font un don au Fonds. Du côté des syndicats, il y a une douzaine de sections locales qui contribuent régulièrement. Encore là, sauf exception, il s'agit d'alliés acquis de longue date (dans les cégeps et à l'université notamment).

Pour appuyer le Fonds, vous pouvez bien sûr participer au souper spaghetti annuel mais vous pouvez aussi remplir le coupon ci-contre et envoyer un chèque à l'adresse indiquée. Le Fonds étant une fondation reconnue, vous recevrez un reçu de charité pour fins d'impôt.



\*Le Fonds de solidarité est actuellement formé des groupes suivants: les AmiEs de la Terre de Québec, l'Association pour la défense des droits sociaux du Québec métro (l'ADDS), le Bureau d'animation et information logement (BAIL), le Comité des citoyen-nes du quartier Saint-Sauveur, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, le journal Droit de parole, le Groupe de défense des droits des détenues et CKIA 88,3 FM – Radio Basse-ville.

## Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec

301, Carillon, Québec, Qc, G1K 5B3

Tel.: 529-4407 Téléc. : 529-9455, Courriel: fsgpq@bellnet.ca

- Je désire obtenir des informations sur vos projets
- Je désire m'impliquer au Fonds
- Je désire obtenir le journal *Droit de Parole*

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code Postal: \_\_\_\_\_

## Un don pour changer le monde !

Je désire appuyer les groupes du Fonds, voici mon don:

25\$  100\$

50\$  200\$  Autre: \_\_\_\_\_

Nous émettrons un reçu de charité pour fins d'impôt.  
No d'enregistrement à Revenu Canada : 118926369 RR0001

## Éco-Quartier dans Saint-Sauveur cet été

Cet été Éco-Quartier du Centre Jacques-Cartier offre plusieurs activités en lien avec le compostage

- ◆ Cueillette de matières compostables à vélo
- ◆ Ouverture de deux sites de compostage communautaires
- ◆ Animations sur des thèmes éco-citoyens (en collaboration avec le Comité de citoyens et de citoyennes du quartier Saint-Sauveur)



Pour vous inscrire ou pour connaître notre programmation, contactez-nous : 523-4580



**BLOC**  
QUÉBÉCOIS

Christiane Gagnon  
Députée de Québec

*Depuis maintenant 15 ans, Saint-Sauveur en fleurs marque le retour de l'été et avec lui, le temps des fleurs et jardins. Une belle occasion de faire ses achats tout en permettant aux organismes du milieu de financer leurs activités.*

*Le 3 juin prochain, j'invite donc toute la population de Québec à participer à cette grande fête familiale de quartier sous le signe de la bonne humeur et de la solidarité. À toutes et à tous, je souhaite un bel été et de bonnes vacances.*

320, rue Saint-Joseph Est, bur. 209 Québec, G1K 8G5  
Tél.: 523-6666 Téléc.: 523-6672 Courriel: [gagnoc1@parl.gc.ca](mailto:gagnoc1@parl.gc.ca)

# La rénovation, qu'ossa donne?

par Denise Garneau

Suite d'un article paru dans l'édition de janvier 2006

**E**n janvier dernier, le Comité des citoyen-ne-s vous annonçait son intention de travailler sur les programmes de rénovation en habitation. Nous souhaitons faire la promotion de ces programmes dans le quartier, car la rénovation fait partie des priorités identifiées par la population dans notre plan directeur.

Nous avons obtenu une rencontre d'information avec la Ville, division du développement économique, direction des programmes en habitation. Cette réunion a permis de bien identifier à qui s'adressent les divers programmes, logement social, recyclage, logements privés, locatif, aménagement des ruelles, compostage, etc., de même que les territoires et les conditions d'ap-

plication.

Sur papier, il existe d'excellents programmes dont plusieurs propriétaires du quartier pourraient bénéficier et nous sommes soucieux qu'ils soient utilisés. Trop de locataires, en effet, nous rapportent leurs difficultés à ob-



tenir des réparations urgentes ou moins urgentes mais souvent nécessaires.

Sous prétexte de loyer modique et faute d'isolation adéquate, par exemple, plusieurs payent des montants de chauffage exorbitants et les plaintes pour moisissures et mauvaises odeurs font aussi partie d'un palmarès peu reluisant. On parle donc de coûts pour se loger, de sécurité, de salubrité et de détérioration du patrimoine bâti.

Malheureusement, on fait le constat que ces programmes sont insuffisamment financés et que les listes d'attente sont très longues. Pour 2006, par exemple, la Ville s'occupait de répondre uniquement aux demandes urgentes, quand la sécurité des résidents est vraiment en jeu. Pourquoi? Il y a une accumulation de demandes acceptées mais en attente de l'année dernière parce que le budget 2005

était épuisé.

On nous apprend que les montants adoptés cette année dans le plan triennal d'immobilisation vont permettre de couvrir ces dossiers en attente, mais que très peu de nouvelles demandes pourront être acceptées. Ou encore, elles seront agréées, mais sur une liste d'attente...

Il faut donc réclamer de meilleurs budgets pour les programmes de ré-

novation et ce n'est pas seulement l'administration municipale qui sera sollicitée. En effet, les subventions sont moitié provinciales, moitié municipales.

D'ici les prochains mois, nous tenterons donc de savoir combien a été dépensé en subventions à la rénovation dans Saint-Sauveur, comparative-

ment au reste de la Ville pour les 3 à 5 dernières années et quel pourcentage de la liste d'attente provient de Saint-Sauveur.

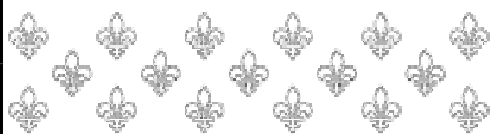
Comme les montants pour ces programmes sont prévus au plan triennal d'immobilisation et que celui-ci est généralement adopté en décembre, nous revendiquerons, dès cet automne, une augmentation du financement à la rénovation. Il serait judicieux d'obtenir des programmes particuliers pour les quartiers fortement défavorisés sur l'ensemble du territoire de la Ville, par exemple, ou des pourcentages de budget à la rénovation selon l'âge des quartiers. Autrement dit, essayer d'obtenir une réponse conforme aux besoins.

Tout propriétaire ou locataire qui souhaite appuyer cette lutte peut communiquer avec nous, au 529-6158. Plus nous serons nombreux à réclamer des améliorations, plus nous aurons de poids. Faites-nous part de vos commentaires sur un projet refusé ou accepté, la surveillance des travaux, les délais, etc., nous serons heureux de vous entendre.

*Merci de partager  
avec nous  
votre expertise en  
matière de logement.*

*Agnès Maltais  
Députée de Taschereau*

*[www.agnesmaltais.com](http://www.agnesmaltais.com)*



**ASSEMBLÉE NATIONALE**

**QUÉBEC**

# La solution pour freiner les hausses de loyer : l'entraide entre locataires

## Passe-moi ton bail



Les propriétaires profitent souvent de l'arrivée d'un nouveau locataire pour augmenter frauduleusement le prix du loyer !!!  
Mais vous pouvez le faire réviser à la baisse.

### Combien payait l'ancien locataire?

**Lorsque vous signez un nouveau bail vous avez le droit de savoir !**

Selon la loi, les propriétaires doivent inscrire sur le bail le montant du loyer le plus bas payé pendant la dernière année. Ce montant doit être inscrit sur le bail à la section "**Avis au nouveau locataire**" (section G). La plupart du temps les propriétaires ne complètent pas cette section.

### Alors si vous déménagez, remettez votre bail

#### PASSE-MOI TON BAIL: pour s'entraider entre locataires!

Les propriétaires profitent souvent de l'arrivée d'un nouveau locataire pour augmenter le prix du loyer de façon exagérée.  
Lorsque vous signez un nouveau bail vous avez le droit de savoir combien payait l'ancien locataire.

##### Combien payait l'ancien locataire?

Selon la loi, les propriétaires doivent inscrire sur le bail le montant du loyer le plus bas payé pendant la dernière année. Ce montant doit être inscrit sur le bail dans la section «Avis au nouveau locataire». La plupart du temps les propriétaires ne complètent pas cette section.

**Alors si vous déménagez, remettez votre bail au nouveau locataire!**

- \* Remettez en main propre votre bail au nouveau locataire
- \* Postez votre ancien bail au nouveau locataire (à votre ancienne adresse)

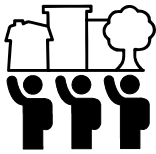
\* Laissez votre bail à l'association de locataires ou au comité logement de votre quartier

**Vous avez le droit de refuser une hausse de loyer!**

Recours:

- \* si le propriétaire n'a pas inscrit le montant que payait l'ancien locataire, vous avez jusqu'à **deux (2) mois après le début du bail** pour demander une révision du prix du loyer à la Régie du logement.
- \* si le montant inscrit est plus bas que celui qui vous est demandé, vous avez **dix (10) jours à partir de la signature du bail** pour demander une révision du prix du loyer à la Régie du logement.

Si le propriétaire a fait une fausse déclaration, vous avez jusqu'à **deux (2) mois après la connaissance de la fraude** pour demander une révision du prix du loyer.



# Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

301, rue Carillon Québec (Québec) G1K 5B3 Tél: 529-6158 Fax: 529-9455 Courriel: cccqss@bellnet.ca Web: www.cccqss.org

## Devenez membre!

En devenant membre du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, vous pourrez prendre part à la vie démocratique du Comité : possibilité de devenir membre du conseil d'administration, droit de vote à l'assemblée générale annuelle et à l'assemblée générale d'orientation.

Vous recevrez notre bulletin de liaison, le Petit Potin, par la poste ou par courrier électronique ainsi que des informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités.

Coût d'adhésion: 3\$ pour les personnes sans emploi et 5\$ pour travailleurs

Vous avez également la possibilité de faire un don au Comité (nous émettons des reçus de charité).

## BLOC-NOTE COMMUNAUTAIRE POUR RÉSERVATION OU INFORMATIONS: 529-6158

3 juin 2006

### Saint-Sauveur en fleurs

Dans la cour de l'école Marguerite-Bourgeois, 325, rue des Oblats, nous vous offrons, de 9 heures à 18 heures, vente de fleurs, fines herbes, légumes et restauration à prix populaire; et de 12 heures à 16 heures, animation artistique et sportive.

En cas de pluie, certaines activités peuvent être annulées mais la vente de fleurs a lieu, beau temps, mauvais temps. Participez en grand nombre à cette fête des fleurs.

22 juin 2006

Assemblée générale annuelle des membres du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur.

Confirmez votre présence en appelant au Comité!

À toutes et à tous,  
Passez un bel été!

L'équipe du Comité

## Avis de recherche: Citoyens et citoyennes de tous âges désirant s'impliquer au Comité

Nous offrons une formation et un encadrement pertinents à tous ceux et celles intéressésEs à:

- ◆ Militer au sein d'un sous-comité (luttons, aménagement urbain, environnement);
- ◆ Soutenir à la comptabilité;
- ◆ Classer et archiver (livres, documents, comptabilité, rapports);
- ◆ Accueillir les gens en personne ou au téléphone (droits des locataires, inscription aux activités, mobilisation);
- ◆ Préparer et animer des rencontres d'information sur le Comité;
- ◆ Organiser des activités et des actions, des sorties culturelles et des fêtes de quartier.

*S'impliquer au Comité une expérience enrichissante autant personnellement que collectivement*